



- Compte-rendu -

PANEL : LES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

. AGERS, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Par Philippe Delfosse, inspecteur coordonnateur pour le secondaire

Un constat des focus groupes : **les référentiels inter réseaux** constituent, en matière d'Education à l'Environnement, un levier pour certains enseignants mais un obstacle pour d'autres. Un travail sur deux axes est donc indispensable :

- 1- Il faut, de manière beaucoup plus explicite, montrer toutes les portes d'entrées possibles en matière d'éducation relative à l'environnement dans les différents référentiels, donc dans les différentes disciplines.

Certains enseignants trouvent ces portes d'entrées de manière implicite. Pour les autres qui ne les trouvent pas, il faut faire un travail de transparence, donc les mettre en évidence.

- 2- Non seulement les portes d'entrées existent mais on peut encore les renforcer. Les référentiels seront donc revus pour rendre l'ErE plus présente dans les disciplines où elle ne l'est peut-être pas encore suffisamment.

Mais revoir les référentiels n'est pas suffisant. Il faut que sur le terrain, les enseignants s'approprient la manière de travailler l'ErE au travers de leurs cours. Il faut donc que ce travail sur les référentiels s'accompagne d'une volonté de d'informer et former encore davantage les enseignants dans ce domaine-là.

Une action est donc prévue, notamment via **les formations** inter-réseaux au niveau de l'IFC. Il y aura des journées d'information et de formation sur cette nouvelle approche. Cette formation sera destinée à tous les acteurs de terrain : enseignants, éducateurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques.

La formation continuée est quelque chose de l'ordre de l'habitude et du quotidien auprès des enseignants. De plus, les opérateurs de formation tels que les réseaux et l'IFC sont bien identifiés. Cette action ne devrait donc pas poser de problèmes dans sa mise en œuvre.

Une autre action sera portée par l'**inspection** puisque les décideurs ont souhaité que l'inspection du fondamental et du secondaire mène, dans un laps de temps relativement long, une mission un peu spéciale de voir sur le terrain comment cette éducation à l'environnement se met en place dans notre enseignement. C'est une mission un peu particulière qui n'a jamais été menée et qui a été décidée lors du processus de ces Assises.